



Création d'une unité de capture de CO₂
et de production de carburant d'aviation
durable à Tartas et Bégaar.

Verbatim Concertation Projet ReStart

du 25 mars au 19 juin 2025

Réunion de Synthèse

TARTAS

Mardi 10 juin 2025 de 18h30 à 20h30

Salle Polyvalente

Participant.es : 100
Nombre de questions : 20

Modérateur
Sébastien ALBERT

GARANTES CNDP :

Marion THENET
Hélène SARRIQUET

VERSO ENERGY :

Xavier CAÏTUCOLI
Victor LÉVY FRÉBAULT
Noëlle DE JUVIGNY
Ludovic LAGAY

RTE

David SERVANT
Kylia PIETTE

Intervenants externes aux maîtres d'ouvrage :

Laurent CIVEL Président de la CC du Pays Tarusate
Christian RIBEYROLLE - Dirigeant Ryam Tartas

Sébastien Albert - Modérateur

Bien, mesdames et messieurs, je vous invite à prendre place, s'il vous plaît. Parfait. Si vous le voulez bien, nous allons démarrer cette réunion.

Madame, Monsieur, bonsoir et bienvenue. Nous vous accueillons ici, dans la salle polyvalente de Tartas, en ce mardi 10 juin 2025, pour la réunion de synthèse du projet RESTART, dans le cadre de la concertation préalable du public, qui se tient du 25 mars au 19 juin prochains.

Je suis Sébastien Albert, modérateur de cette soirée. Pour celles et ceux qui ont déjà assisté à nos réunions, vous savez que mon rôle est d'être le garant du temps. Nous nous sommes fixés deux heures de réunion. Un peu plus tard, au moment des échanges avec le public, je vous expliquerai les règles de prise de parole. Sachez que la réunion est enregistrée dans son intégralité. Aussi, nous vous demanderons, s'il vous plaît, de patienter jusqu'à l'obtention du micro, de vous exprimer dans le micro et d'être concis dans vos remarques et questions éventuelles.

En ce qui concerne le programme de la soirée, il est articulé autour de ces deux heures, avec un bref rappel du cadre de la concertation, placée sous l'égide de la CNDP (Commission nationale du débat public), un rappel synthétique du projet RESTART, un retour sur le déroulement de la concertation, puis une présentation des principaux échanges ayant eu lieu lors des différentes rencontres ainsi que via les autres canaux d'information et d'expression.

Trois grands temps structureront notre réunion :

L'opportunité du projet et le déroulement de la concertation. Nous marquerons ensuite une courte pause – environ une quinzaine de minutes – pour recueillir vos réactions et dernières questions sur ce premier thème. Viendra ensuite un temps consacré aux aspects techniques, économiques, réglementaires, ainsi qu'au raccordement électrique. Enfin, une dernière séquence portera sur les effets environnementaux, la maîtrise des risques industriels, l'intégration locale du projet et les retombées économiques. Cette partie sera également suivie d'un moment d'échange.

Nous terminerons cette réunion avec la présentation des enseignements issus de la concertation, ainsi que les premiers engagements formulés par les maîtres d'ouvrage.

Nous aurons également une intervention de Monsieur Xavier Caïtucoli, président-directeur général de Verso Energy, que nous remercions pour sa présence ce soir. Je l'ai aperçu tout à l'heure. Bonsoir, Monsieur.

Et enfin, un mot de conclusion de Mesdames les garantes de la concertation.

Voilà, je crois que tout est en place. Il me reste à vous présenter les intervenants de cette soirée :

Pour la CNDP, nous remercions Madame Sarriquet et Madame Thenet, qui nous accompagnent tout au long de cette concertation.

Pour Verso Energy :

Victor Lévy-Frébault, directeur du développement,

Noëlle de Juvigny, responsable du projet RESTART,

Ludovic Lagay, ingénieur développement.

Pour RTE :

David Servant, pilote de projet (il est pour l'instant au premier rang, il nous rejoindra dans quelques instants),

Et Killian Piette, chargé d'études concertation et environnement.

Il est 18h40, nous pouvons commencer. Je cède maintenant la parole à Mesdames les garantes, pour ouvrir cette réunion autour de la concertation. Je vous laisse également la télécommande.

Hélène Sarriquet - Marion Thenet - CNDP

Bonsoir tout le monde, bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs.

Nous allons simplement faire un bref rappel concernant la Commission nationale du débat public, la CNDP. Puisqu'il s'agit ici de la réunion de clôture, nous ne reviendrons pas en détail sur la présentation de la CNDP : vous trouverez toutes les informations utiles dans les différents comptes rendus publiés sur le site de la concertation.

Pour mémoire, la CNDP est une autorité administrative indépendante, une institution publique qui ne dépend ni des porteurs de projet, ni des pouvoirs politiques. Elle intervient dans le cadre d'un débat selon six grands principes que nous avons veillé à respecter tout au long de cette concertation :

- L'indépendance : vis-à-vis des porteurs de projet, des élus et de toute autre partie prenante.
- La neutralité : nous ne nous prononçons pas sur le projet. Certains participants ont pu être surpris ou déçus de ne pas voir certains sujets traités directement par nous, mais ce n'est pas notre rôle de répondre à ces demandes. Il est donc essentiel de transmettre vos remarques et questions directement aux porteurs de projet, car ce sont eux – et eux seuls – qui ont à y répondre.
- La transparence : sur notre travail, nos méthodes et les exigences que nous posons. Nous incitons constamment chacun à argumenter ses positions : il ne suffit pas d'être pour ou contre, il faut expliquer pourquoi.
- L'égalité de traitement : chaque participant, chaque parole, est considérée de manière équivalente.
- L'inclusion : nous avons veillé à aller à la rencontre de différents publics, que ce soit à Bégaar, Morcenx, ou encore dans un établissement scolaire, afin de garantir l'information et la participation du plus grand nombre.

Enfin, nous tenions à dire que notre rôle a été d'être présentes durant toute la concertation, mais aussi en amont, avec une étude de contexte, et désormais dans la phase de restitution.

Notre mission, désormais, est de produire un bilan qualitatif de cette concertation. Nous y rendrons compte de l'ensemble des arguments exprimés, quelles que soient leurs positions. Ce bilan portera également sur les modalités de la concertation. Ce rapport sera rendu public et devra être finalisé pour le 19 juillet, soit un mois après la fin de la concertation. Il sera consultable à la fois sur le site de la concertation et sur celui de la CNDP.

D'ici là, nous vous rappelons que la plateforme en ligne restera ouverte jusqu'au 19 juin à minuit. Passé cette date, il ne sera plus possible de contribuer. Nous vous encourageons donc à intervenir au plus vite, surtout si vous espérez une réponse de la part du porteur de projet. Le délai risque d'être court, mais chaque contribution est précieuse.

Ensuite, Verso Energy et RTE disposeront de deux mois pour formuler leur réponse au bilan. Dans celle-ci, ils indiqueront s'ils souhaitent poursuivre ou non le projet. Si le projet est maintenu, il entrera alors dans une phase de concertation continue, toujours sous l'égide de la CNDP, et ce jusqu'à l'enquête publique.

Autrement dit, les temps d'échanges ne sont pas terminés : cette réunion n'est pas une fin en soi, mais le début d'une nouvelle étape, dans laquelle d'autres formes de dialogue seront à définir.

Lors de l'enquête publique, vous pourrez à nouveau vous exprimer, mais il est important de comprendre qu'à ce moment-là, les marges de manœuvre sont moindres. On est dans une logique d'entonnoir : plus vous exprimez vos remarques tôt, plus elles peuvent être prises en compte pour faire évoluer le projet.

Ce soir est donc la dernière réunion publique de cette concertation préalable. Nous allons vous présenter un certain nombre d'éléments issus de notre travail. Ce ne sera qu'un aperçu, bien sûr, de ce que contiendra le bilan final.

Nous comptons sur vous pour réagir, notamment si vous estimez que certains sujets n'ont pas été abordés ou ont été insuffisamment traités au cours de la concertation. C'est maintenant, ou via la plateforme d'ici le 19 juin, que vous pouvez le faire savoir. L'objectif, pour nous, est de disposer d'une vision aussi exhaustive que possible des attentes et préoccupations du territoire.

En tout cas, nous vous remercions pour votre participation ce soir, et plus généralement pour votre mobilisation tout au long de cette concertation. Elle a été réelle, active, et précieuse pour la qualité du débat.

Noëlle de Juvigny - Verso Energy

Bonjour à toutes et à tous.

Je vais effectuer un bref rappel du projet, notamment à destination de celles et ceux qui assisteraient ce soir pour la première fois à une réunion publique dans le cadre de la concertation.

Le projet que nous évoquons s'intitule RESTART, pour Renewable e-SAF Tartas. Il est porté par Verso Energy, en collaboration avec RTE (Réseau de Transport d'Électricité) pour ce qui concerne la partie raccordement électrique.

Il s'agit d'un projet de construction d'une usine de production de carburants durables, dont l'objectif est de décarboner le secteur de l'aviation.

L'implantation précise de l'usine n'est pas encore figée, mais nous avons identifié plusieurs zones potentielles sur le territoire.

Le projet se compose de quatre grandes briques technologiques :

La capture du CO₂,

L'électrolyse,

La synthèse de méthanol,

Et enfin, la transformation de ce méthanol en kérosène durable (e-SAF).

Sur l'écran, vous pouvez retrouver la fiche d'identité du projet, avec ses principales caractéristiques techniques et environnementales.

Voici quelques chiffres-clés :

La consommation nette d'eau est aujourd'hui estimée à 80 m³ par heure,

Environ 334 000 tonnes de CO₂ biogénique seront captées chaque année pour alimenter le processus,

L'approvisionnement électrique s'élèvera à 350 MW pour la production d'hydrogène et ses auxiliaires, auxquels s'ajoutent environ 30 MW pour les autres installations de l'usine.

La production visée est d'environ 48 000 tonnes d'hydrogène par mois.

Le projet nécessitera une emprise foncière de l'ordre de 25 hectares.

En termes d'investissement, le montant s'élève à environ 1,4 milliard d'euros. L'objectif est de produire in fine 80 000 tonnes par an de e-SAF, autrement dit de carburant durable pour l'aviation.

Ce projet permettra également de générer environ 250 emplois directs et indirects, avec à la clé des retombées fiscales locales, via les taxes et contributions économiques versées sur le territoire.

À noter également que nous achèterons le CO₂ biogénique à notre partenaire Ryam.

En tout, le projet permettra d'éviter l'émission d'environ 225 000 tonnes de CO₂ fossile par an dans le secteur aérien.

Quelques mots enfin sur le calendrier prévisionnel :

Actuellement, nous sommes en phase de préparation des différents dossiers réglementaires (demandes de permis), nous visons un dépôt de ces dossiers à la fin de l'année 2025, les autorisations administratives sont attendues d'ici fin 2026, une décision d'investissement pourrait être prise à l'horizon 2027 et une mise en service de l'usine est envisagée pour 2030, en cohérence avec la disponibilité du raccordement électrique.

Merci.

Ludovic Lagay - Verso Energy

Bonjour à toutes et à tous.

Je vais maintenant vous présenter un retour d'ensemble sur le déroulement de la concertation, c'est-à-dire : Quelles modalités ont été mises en place ? Quelle a été votre participation ? Et de manière plus générale, comment cette concertation s'est déroulée ?

Cette réunion de synthèse est l'occasion de revenir sur ces éléments importants.

Il est essentiel de préciser que toutes les modalités que nous allons vous présenter ce soir ont été travaillées en amont avec Mesdames les garantes ici présentes, et validées par la CNDP. Et nous pouvons l'affirmer aujourd'hui : tout ce qui a été validé par la CNDP a été mis en œuvre.

1. Les rencontres publiques

La concertation a comporté dix rencontres publiques, réparties sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Tarusate et de Morcenx-la-Nouvelle, périmètre retenu pour la concertation.

Parmi ces rencontres, plusieurs formats :

- Des réunions publiques classiques, comme celle de ce soir, avec des intervenants et un public en face, permettant une transmission d'informations sur :

Le projet lui-même, les enjeux associés et les opportunités possibles.

Quelques chiffres :

- La réunion d'ouverture a rassemblé 150 participants et généré 33 contributions en séance, ce qui constitue une forte participation.
- Une table ronde d'experts a ensuite été organisée sur la filière e-SAF et l'opportunité du projet, réunissant 26 participants pour 23 contributions.
- Et enfin, ce soir, nous tenons la réunion de synthèse, dont les contributions seront analysées ultérieurement.

2. Les ateliers de concertation

Nous avons également organisé deux ateliers, permettant des échanges plus dynamiques, plus fluides et plus informels que les réunions publiques traditionnelles.

Un atelier à Morcenx-la-Nouvelle avec 50 participants, d'où ont émergé 77 contributions.

Un autre à Bégaar, réunissant 40 participants pour 88 contributions.

Le format de ces ateliers était basé sur des tables de discussion en petits groupes (entre 10 et 20 personnes), favorisant l'interaction. Des intervenants de Verso Energy étaient présents, mais aussi des experts extérieurs, invités pour enrichir les échanges.

3. Les rencontres de proximité

Afin de toucher un public plus large et plus diversifié, nous avons mené cinq rencontres de proximité, notamment dans des lieux de passage ou du quotidien :

- Deux interventions en grande distribution : au Carrefour Market de Tartas et au Leclerc de Rion-des-Landes.
- Une rencontre avec les lycéens du lycée technique Jean Garnier, à Morcenx-la-Nouvelle.
- Une participation à une animation organisée par l'association Tartas Accueil, très active localement.
- Et enfin, une réunion spécifique avec les salariés de Ryam, directement concernés par le projet.

Nous tenons à remercier l'ensemble des structures qui nous ont accueillis : les municipalités pour la mise à disposition de leurs salles, les supermarchés, le lycée Jean Garnier et l'association Tartas Accueil.

4. Les supports et dispositifs d'information

En parallèle des rencontres, nous avons déployé un dispositif d'information important :

- 13 636 dépliants de synthèse ont été distribués via La Poste, accompagnés d'un coupon-réponse (coupon T) permettant de poser des questions par courrier.
- 600 exemplaires de ce dépliant ont été diffusés en main propre lors des réunions ou dans les mairies.
- Un dossier de concertation complet, de 90 pages, a été édité à 300 exemplaires, mis à disposition en mairie et lors des réunions (il est encore disponible ce soir à l'entrée).
- 50 affiches ont été apposées dans les mairies, commerces et autres lieux de passage, pour annoncer les rencontres publiques.

5. La diversité des intervenants

Lors de ces échanges, vous n'avez pas entendu uniquement la voix de Verso Energy.

Nous avons veillé à faire intervenir des parties tierces, notamment : France Hydrogène et la Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers (FNAM), pour aborder l'opportunité du projet et les enjeux de décarbonation du secteur aérien. Des experts techniques, issus de cabinets d'études et d'ingénierie, invités aux ateliers pour répondre à vos questions très précises. Un cabinet d'architectes (Boro Architectes), pour échanger autour de l'intégration paysagère du projet.

6. La participation en chiffres

Enfin, quelques chiffres clés sur la participation :

- 344 personnes ont pris part aux différentes rencontres, tous formats confondus.
- 320 contributions ont été formulées en séance, auxquelles s'ajoutent 78 contributions postées via : Le formulaire en ligne du site internet, les coupons T évoqués plus tôt.

Ces 78 contributions comprennent :

51 questions, 28 contributions via coupon T, 4 cahiers d'acteurs déposés par des organisations locales : Les Amis de la Terre, le président du groupe communiste au Conseil régional, l'Union locale CGT, le CPANS des Landes (Collectif pour la Protection de l'Air, de la Nature et de la Santé).

Enfin, le site internet de la concertation a été consulté 443 fois, par 145 visiteurs uniques.

Ces éléments donnent une image fidèle de la participation du public durant toute cette phase de concertation. Merci à toutes et tous pour votre engagement.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour cette restitution.

Nous allons maintenant passer à la présentation des principaux échanges qui ont eu lieu durant cette concertation autour du projet RESTART.

Noëlle de Juvigny - Verso Energy

Nous avons choisi de classer les contributions et remarques du public par grands thèmes. Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'une restitution exhaustive de toutes les questions posées, mais chaque thème abordé lors de la concertation est bien représenté. Pour chacun d'eux, nous vous présentons quelques extraits de verbatim, c'est-à-dire des questions formulées telles qu'elles ont été posées par les participants.

Par exemple :

« Pourquoi avoir choisi le site de Ryam pour implanter le projet ? »

« À quel moment, dans votre scénario à horizon 2050, anticipez-vous une éventuelle crise d'allocation des ressources, notamment en électricité ou en eau, nécessaires à la production de tout ce carburant ? »

Thème 1 : Opportunité du projet

Le premier thème qui a suscité de nombreuses interventions concerne l'opportunité même du projet, avec une réflexion large sur la décarbonation du secteur aérien.

Parmi les questions posées :

« Quelle est la place de la sobriété dans la décarbonation de l'aviation ? »

« Comment envisagez-vous l'évolution du trafic aérien, et comment cela est-il pris en compte dans le projet RESTART ? »

Nous avons également reçu de nombreuses questions sur la consommation énergétique de l'ensemble de la filière :

« Comment est structurée la consommation énergétique globale du projet ? »

« Quel est le rendement énergétique du projet ? »

D'autres interrogations portaient sur la souveraineté énergétique et la disponibilité réelle de l'énergie nécessaire à la mise en œuvre du projet.

Thème 2 : Financement et investissements

Le financement du projet a également suscité de nombreuses questions :

« Quelle est l'origine des investissements ? »

« Le projet a-t-il bénéficié de subventions publiques ? »

« Existe-t-il des aides financières associées au déploiement de RESTART ? »

Thème 3 : Déroulement de la concertation

Enfin, un certain nombre d'interventions ont concerné la concertation elle-même, ses modalités et sa transparence.

Parmi les points soulevés :

« Comment garantissez-vous la transparence des réponses apportées ? »

« Quelles modalités ont été mises en œuvre pour la distribution des dépliants de synthèse ? »

Lors de la réunion d'ouverture, une question a aussi été posée concernant la prise de parole des élus :

« Pourquoi les élus se sont-ils exprimés sur le projet alors qu'il s'agit d'une phase de concertation préalable ? »

Ces premiers éléments couvrent donc les thématiques suivantes :

L'opportunité du projet et le déroulement de la concertation.

Pour la suite, d'autres thématiques seront abordées dans les prochaines diapositives.

D'ici là, si certains sujets que vous jugez importants n'ont pas été abordés, ou si vous estimez que certaines questions n'ont pas encore été posées, n'hésitez pas à les formuler dès maintenant, ou via la plateforme de concertation jusqu'au 19 juin.

Sébastien Albert - Modérateur

Voilà, nous vous laissons maintenant la parole, si vous le souhaitez.

Je vais faire circuler le micro. Le temps d'arriver jusqu'à Monsieur, puis ensuite à Madame.

Je vous demande de bien attendre que je sois à vos côtés pour vous passer le micro.

Merci également de parler clairement, un peu comme je le fais ici, le micro bien contre les lèvres, afin que tout le monde puisse vous entendre correctement.

Nous vous demanderons de commencer par indiquer votre prénom et votre nom, et je vous rappelle que l'ensemble de la réunion est enregistré, afin de permettre une restitution fidèle, qui sera publiée sur le site internet de la concertation.

Je crois que Monsieur souhaitait prendre la parole en premier.

QUESTION 1 - Stéphane TARTAS

Oui, bonsoir. Je m'appelle Stéphane, je viens de Tartas.

J'ai une première question à poser, qui s'adresse aux élus.

Je vais me permettre de prendre deux minutes pour contextualiser ma question, parce qu'il nous a été demandé de motiver nos questions et d'argumenter, ce que je vais essayer de faire ici.

Je voudrais faire une remarque sur le déroulement de la concertation.

Le principe, tel qu'il a été appliqué, consiste à échanger avec le porteur de projet, selon son propre mode d'organisation, avec ses éléments de langage, ses intervenants, le cadre qu'il définit.

Ce cadre ne permet pas, selon moi, de délibérer réellement sur le fond.

Par exemple : ce projet est-il opportun ?

Opportun au regard des moyens mobilisés (énergie, eau, équipements publics), de leur rendement, de leurs impacts et de la finalité du projet. Or, pour pouvoir discuter de ces sujets, encore faut-il avoir le temps d'ingurgiter les informations, être formé et pouvoir confronter les points de vue, avec des avis contradictoires.

Ce n'est pas ce qui a eu lieu dans cette concertation, qui reste très cadrée.

La finalité de ce projet, si on revient à l'essentiel, c'est de produire du carburant, dans un contexte où le trafic aérien mondial est en constante augmentation. Ce qui signifie que ces carburants vont permettre de soutenir l'augmentation du trafic aérien, et donc de l'accompagner, plutôt que de le contenir. Or, pour réduire réellement les émissions et décarboner efficacement, toutes les études montrent qu'il faut d'abord réduire le trafic aérien de 30 %. Et j'ajoute ceci, à destination des élus : ce projet doit être mis en perspective avec les cinq autres projets portés par Verso Energy, auxquels s'ajoutent de nombreux autres projets similaires en Nouvelle-Aquitaine et ailleurs en France.

Ces projets sont extrêmement consommateurs d'énergie. À tel point que l'ADEME estime que si tous ces projets d'e-SAF voient le jour, il faudra construire l'équivalent de 13 centrales nucléaires supplémentaires, tant la demande électrique est massive. Pourquoi cela ? Parce que l'électricité produite par Verso Energy – qui est un énergéticien – est issue de sources intermittentes, principalement le photovoltaïque.

Or, pour assurer une production industrielle continue dans les usines, il faut de l'électricité constante, donc des moyens de production complémentaires. Et à tout cela, va s'ajouter, dans les 10 prochaines années, la consommation électrique liée à l'intelligence artificielle, qui est elle aussi très énergivore. On a donc face à nous une dépense considérable d'électricité. Et c'est ici que j'en viens à ma question, qui est de nature politique :

Comment, collectivement, discutons-nous de l'allocation de ces ressources et de ces moyens ?

Ce n'est pas seulement une question locale. On ne peut pas se restreindre à une réflexion uniquement centrée sur Tartas. Il faut regarder ce qui se passe ailleurs, mettre tous ces projets en perspective, à une échelle plus large.

Et donc, j'arrive vraiment à ma question, adressée aux élus présents ce soir :

Pourrions-nous envisager un débat à l'échelle locale, en dehors du cadre fixé par Verso Energy, un débat avec les élus, avec les habitants, avec les associations dans lequel nous pourrions discuter ensemble, entendre vos positions, argumenter, et ainsi permettre aux citoyens de se forger une opinion éclairée ?

Merci, Monsieur.

QUESTION 2 - une conseillère régionale

Oui, je pense qu'en tant qu'élue, c'est important de prendre position sur ce type de projet, parce qu'il s'agit justement d'une vision à long terme.

Ma question va être rapide – enfin, je vais essayer d'être brève.

Je suis conseillère régionale, donc élue, et je partage ce qui a été dit précédemment : il faut adopter une vision globale sur ce qui est en train de se passer, bien au-delà du seul territoire de Tartas. Il y a aujourd'hui de très nombreux projets similaires, qui mobilisent la biomasse forestière, un peu partout dans la région et en France.

Je remercie d'ailleurs le CNDP, qui permet encore ce type de concertation, et je souhaite que cette instance continue d'exister encore longtemps, car elle offre aux citoyens un espace pour s'emparer de projets qui les concernent, et surtout pour mieux les comprendre.

Vous avez parlé de 225 000 tonnes de CO₂ captées par an. Mais ma question est la suivante : Combien de CO₂ ce projet va-t-il également produire ? Autrement dit, on nous parle de ce que le projet va capter, mais qu'en est-il

des émissions qu'il va engendrer ? Je pense que cette distinction est essentielle. Ensuite, il me semble fondamental d'avoir une analyse plus exhaustive du projet. Il existe aujourd'hui des outils pour cela, notamment l'analyse du cycle de vie (ACV). Ce type d'analyse ne regarde pas un projet à un instant T, mais prend en compte toutes les étapes de sa vie (de la production à l'exploitation, jusqu'au démantèlement), sa résilience à moyen et long terme et son impact global, notamment en matière d'approvisionnement et de consommation de ressources.

Cette approche est d'ailleurs reconnue par les pouvoirs publics – elle figure sur le site du gouvernement, ce n'est pas une initiative marginale ni réservée à des écologistes militants. Sur la résilience du système industriel Il faut aussi se poser la question suivante :

Quelle est la résilience de ce système industriel, sur lequel repose le projet ?

Aujourd'hui, les entreprises du secteur forestier – notamment Fibres Nouvelle Aquitaine – tirent déjà la sonnette d'alarme elles ont de plus en plus de difficultés à s'approvisionner.

Quand on voit la situation chez ICO, ou encore chez Ryam – avec les problèmes de ressources humaines qui s'y posent – on comprend qu'on est sur un système déjà sous tension. À côté, vous avez aussi «Orpiny?» en Dordogne, et de nombreux autres projets similaires qui utilisent les mêmes ressources. Il est donc impératif de considérer ces projets dans une perspective plus large, à moyen et long terme, et pas simplement dans une logique de court terme, de type : « Ce projet va créer 200 emplois ».

Car, ces emplois existeront-ils encore, le jour où la ressource ne sera plus disponible ?

Rien n'est moins sûr.

Donc, ma question concrète est la suivante : Allez-vous permettre au public d'accéder à une analyse du cycle de vie du projet RESTART ? Est-ce que ce document sera consultable librement par la population ?

Réponse de Victor Lévy-Frébault

Je vais répondre tout d'abord à Monsieur, mais peut-être que les élus souhaiteront également compléter.

Alors, d'abord, sur un point de méthode. Ce n'est pas nous qui décidons de l'organisation de la concertation, Monsieur. C'est la CNDP – la Commission nationale du débat public – qui définit le cadre de la concertation.

Bien sûr, nous faisons une proposition initiale, mais elle doit être validée par les garantes ici présentes.

Autrement dit, nous n'agissons pas seuls. Nous ne fixons pas librement les règles.

Tout cela se fait en coordination et sous contrôle de la CNDP.

Vous avez évoqué l'organisation et les modalités de cette concertation.

Il faut savoir que l'organisation suivie est strictement définie par la CNDP, et non par le maître d'ouvrage.

C'est très important de le rappeler. Nous ne sommes ni juges ni parties dans le déroulé de la concertation.

La CNDP a été créée spécifiquement pour garantir ce type de débats publics, sur un mode neutre et encadré.

Et dans ce cadre, deux garantes sont présentes ce soir, pour s'assurer du respect de ce processus. D'ailleurs, tout est enregistré ce soir – ce que nous disons, ce que vous exprimez – pour assurer la transparence du processus.

Ensuite, sur la légitimité du projet et la possibilité d'un débat plus large, je tiens à préciser que ce projet s'inscrit dans un cadre européen, issu d'un débat stratégique de l'Union européenne sur la transition énergétique.

Il a été débattu à l'échelle européenne : sur la décarbonation du transport routier, sur le maritime, sur l'industrie, et bien sûr sur l'aviation.

Ensuite, ce débat a été repris au niveau national, dans le cadre de la PPE, c'est-à-dire la Programmation pluriannuelle de l'énergie. Il s'agit d'un outil de planification qui définit les grandes orientations énergétiques de la France sur cinq ans.

Cette PPE est débattue à l'Assemblée nationale, elle fait l'objet de consultations publiques, elle structure les choix d'investissement du pays en matière d'énergie.

Donc, pour répondre à votre question : oui, le débat existe déjà, à l'échelle européenne et nationale. Maintenant, si vous souhaitez organiser un débat local, cela relève des élus, et je les laisse répondre sur ce point. Sur le dimensionnement du projet et la production d'électricité vous avez évoqué un chiffre de 13 centrales nucléaires qui seraient nécessaires pour alimenter l'ensemble des projets similaires. Je vous réponds clairement : ce chiffre ne correspond pas à la réalité de nos projets. Aujourd'hui, Verso Energy développe quatre projets e-SAF en France, pas cinq. Le cinquième projet évoqué n'est pas un projet e-SAF, c'est un projet de production de méthanol, donc d'une autre nature.

Et ces quatre projets, comparés à ce que prévoit l'Europe d'ici 2040, représentent une part minoritaire de l'effort nécessaire. L'Union européenne table sur une trentaine de projets e-SAF à l'horizon 2040. Il faudrait également, pour atteindre les objectifs, environ 100 projets biosAF, qui sont d'un autre type.

Nos projets – en tout cas ceux de Verso Energy – ne représentent qu'une partie de l'équation, et ne justifient pas à eux seuls une telle augmentation des moyens de production électrique.

S'en suit un échange entre Victor Lévy-Frébault et un habitant du territoire

Habitant :

Quelle est la consommation électrique réelle de ce projet ?

Victor Lévy-Frébault :

Aujourd'hui, la consommation électrique du projet RESTART est estimée à 450 mégawatts.

Cet approvisionnement électrique se fera en énergie renouvelable ou bas carbone. Et quand on parle de bas carbone, cela inclut aussi l'énergie d'origine nucléaire.

Donc, 450 mégawatts, Monsieur, ce n'est pas l'équivalent de 13 centrales nucléaires, je suis désolé.

Je me permets de vous corriger, car il est important de dire la vérité.

On ne peut pas laisser circuler des contre-vérités dans cette réunion. C'est enregistré, et je me dois de corriger, par respect pour la transparence du débat.

Habitant :

Ne me donnez pas la fessée publiquement, s'il vous plaît...

Et en plus, je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit !

Victor Lévy-Frébault :

Excusez-moi, Monsieur, mais vous avez dit que ce projet équivalait à 13 centrales nucléaires.

Je suis obligé de corriger, parce que ce n'est pas la réalité, et il ne faut pas laisser passer de fausses affirmations.

Je le redis : ce que je vous dis est exact, et c'est enregistré.

Habitant :

Vous ne traduisez jamais vos chiffres en équivalents pour permettre aux gens de comprendre concrètement ce dont il s'agit. Nous en avons déjà débattu dans cette concertation, et je vous demande de ne pas prendre ce ton, sinon nous n'allons pas pouvoir discuter tranquillement.

Victor Lévy-Frébault :

Attendez, Monsieur, je ne prends pas un ton particulier...

Habitant :

Je poursuis dans le cadre de cette concertation, nous avons déjà discuté de la consommation électrique estimée pour l'usine que vous souhaitez implanter. 450 mégawatts, c'est les deux tiers d'un réacteur nucléaire.

Victor Lévy-Frébault intervient :
Ce n'est pas 13 centrales nucléaires, excusez-moi.

Habitant :
Je suis d'accord, mais il y a plein d'autres projets en parallèle.
Et je ne parlais pas spécifiquement de Verso Energy, à ce moment-là.

Victor Lévy-Frébault :
Pourtant, vous avez parlé des quatre projets de Verso Energy.

Habitant :
Non. Quand j'ai parlé de l'équivalent de 13 centrales nucléaires, je faisais référence à l'ensemble des projets d'e-SAF en France. Et je vous invite à réécouter l'enregistrement : je n'ai jamais dit que vos seuls projets équivalaient à 13 centrales. Si l'on prend le seul projet de Tartas, oui, on est à 450 mégawatts, soit environ les deux tiers d'un réacteur nucléaire, ou encore les deux tiers de la consommation annuelle totale du département.

Habitant :
Et si l'on ajoute le projet de vos confrères d'EcoAlac, on reste dans les mêmes ordres de grandeur.
Donc, lorsqu'on additionne tous ces projets à l'échelle nationale, il faudra bel et bien renforcer la production électrique, notamment via de nouvelles centrales nucléaires.
Ce n'est pas moi qui le dis, c'est un rapport de l'ADEME.
Je ne disais pas que les projets de Verso Energy seuls exigeaient 13 centrales, et je le précise clairement maintenant.
Voilà, donc tout cela mérite d'être discuté, avec des contre-arguments, des sources alternatives, et pas uniquement vos chiffres. C'est tout ce que je demande.
Et c'est seulement sur la base de ce type de débat éclairé qu'on peut espérer que chacun se forge une opinion solide.

Victor Lévy-Frébault - corrige et précise sa réponse

Juste pour corriger et surtout aller au fond de la question, il est important de raisonner en énergie, et pas uniquement en puissance, Monsieur. On parle souvent de mégawatts (MW), mais ce n'est qu'une puissance instantanée.
Ce qui compte réellement, c'est la quantité d'énergie consommée sur une année, c'est-à-dire les térawattheures (TWh).

Pour un projet comme celui de RESTART, avec une puissance de 450 mégawatts et une durée de fonctionnement estimée à 8 000 heures par an, on obtient 3 térawattheures par an.

(Calcul : $450 \text{ MW} \times 8\,000 \text{ h} = 3\,600\,000 \text{ MWh}$, soit 3,6 TWh)

Pour référence, la production électrique annuelle en France est de l'ordre de 500 à 530 térawattheures.

Donc, 3 TWh, c'est moins de 1 % de la consommation électrique nationale. C'est important de le rappeler. Je comprends que tout à l'heure, j'ai peut-être mal interprété vos propos, et je m'en excuse.

Quand vous avez parlé de 13 centrales nucléaires, j'ai cru que vous faisiez référence directe aux projets de Verso Energy. Mais dans l'esprit collectif, lorsqu'on évoque « 13 centrales nucléaires », cela peut laisser croire que notre projet nécessiterait à lui seul une telle infrastructure, ce qui est faux. C'est pourquoi je tenais à apporter cette précision, pour que les faits soient clairs.

Le chiffre exact est celui-ci :

Moins de 1 % de la consommation électrique française sera mobilisée pour ce projet. Voilà le vrai ordre de grandeur, et je tenais à ce que ce soit parfaitement compris.

Merci beaucoup.

Je pense avoir répondu à la question, mais si vous avez d'autres remarques ou interrogations, je serai bien sûr à votre disposition pour y répondre.

Noëlle de Juvigny - complément de réponse

Il y avait peut-être des élus qui souhaitaient répondre, s'ils le souhaitent, bien sûr.

Mais pour répondre à Madame, la conseillère régionale vous avez mentionné le fait que le projet consommerait de la biomasse. Je tiens à répéter avec clarté le projet RESTART ne consomme absolument pas de biomasse.

C'est un point très important à comprendre. Ce que nous faisons, c'est valoriser du CO₂ biogénique qui est déjà émis dans l'atmosphère. Il n'y aura aucune consommation additionnelle de biomasse induite par ce projet.

Concernant les tonnages de CO₂ évoqués – en particulier les 225 000 tonnes de CO₂ : il s'agit d'une équivalence en CO₂ fossile évité. Ce chiffre provient d'une étude globale qui prend en compte ce que le projet émet, et surtout ce qu'il permet d'éviter en matière de CO₂ d'origine fossile dans l'atmosphère.

Et pour répondre à votre question sur l'ACV – l'analyse du cycle de vie : oui, une ACV est bien prévue pour le projet RESTART. Et oui, elle sera mise à disposition du public. Nous pourrions la partager dès qu'elle sera finalisée, dans une logique de transparence et de partage d'informations complètes.

Intervention de Laurent Civel

Président de la Communauté de Communes du Pays Tarusate, Maire de Rion-des-Landes

Bien, merci.

Bonsoir à toutes, bonsoir à tous, Mesdames et Messieurs.

À défaut de créer des frustrations, et puisque je devrai conclure tout à l'heure, je vais profiter de ce moment pour évoquer dès maintenant un sujet important, que Monsieur a régulièrement souhaité mettre sur la table depuis le début de la concertation, à savoir la position des élus en tant que tels.

Je me présente je suis Laurent Civel, Président de la Communauté de Communes du Pays Tarusate, maire de Rion-des-Landes, et en charge du suivi de ce projet, en lien avec les élus du territoire.

Ce soir, je crois pouvoir dire que je parle au nom de l'ensemble des élus concernés. Je vais néanmoins laisser se poursuivre la présentation et les échanges. J'enregistre vos questions, moi aussi, si vous en avez à m'adresser. Et je répondrai à la vôtre, Monsieur, de manière conclusive à la fin de la réunion. Je suis arrivé un peu en retard, et je ne voudrais pas désorganiser la séquence en cours.

Sébastien Albert - Modérateur

Merci, Monsieur Civel.

Nous vous retrouverons en fin de réunion pour nous apporter vos conclusions à l'échelle des élus, comme convenu.

Le temps nous est compté, et nous allons bientôt passer à la séquence suivante.

Mais avant cela, nous pouvons prendre une dernière question ou remarque, spécifiquement sur l'opportunité du projet et le déroulement de la concertation. Est-ce que quelqu'un souhaite encore s'exprimer sur ces thématiques ? Est-ce qu'il y a un sujet qui n'aurait pas encore été abordé ? Oui, Monsieur, là-bas au fond, on vous apporte le micro, merci de bien parler dedans, comme toujours.

QUESTION 3 - Daniel Lemeillant

Oui, bonsoir. Moi, j'aimerais comprendre pourquoi cette concertation a lieu maintenant, alors que les dossiers les plus importants, notamment les volets techniques et financiers, ne sont pas encore aboutis.

On nous raconte beaucoup de choses, mais nous n'avons pas d'éléments concrets qui nous permettent de juger réellement des impacts que ce projet – cette usine – va avoir sur le territoire.

Du coup, on se retrouve parfois à discuter un peu dans le flou, voire même à manquer d'informations essentielles pour comprendre réellement le projet et ses conséquences.

QUESTION 4 - Michel Dupouille

Moi, j'ai une question pour les garantes.

Vous avez indiqué que le site internet de la concertation serait fermé le 19 juin. Mais on vit dans un monde nouveau,

où, souvent, une fois que les concertations sont terminées, les dossiers disparaissent.

Alors je voudrais savoir est-ce que l'ensemble des documents – les dossiers, les contributions du public, etc. – resteront accessibles après la fermeture du site ? Ou bien vont-ils être retirés ou perdus dans les méandres du web ?

Deuxième point : j'ai participé à la réunion de Morcenx, et je vous assure que j'ai fait de mon mieux pour ne pas m'endormir !

Mais j'ai noté une incohérence : à Morcenx, il a été dit que les emplois liés au bois dans le projet étaient descendus à 100, alors qu'on parle toujours ici de 250 emplois.

Est-ce que vous pourriez clarifier ce point ?

Réponse de Noëlle de Juvigny - Verso Energy

Je vais commencer par répondre à la première question de Monsieur, et je laisserai sans doute les garantes compléter ensuite. Vous demandiez pourquoi les études ne sont pas encore réalisées, alors que c'est effectivement crucial pour se faire un avis sur le projet. Eh bien, vous avez parfaitement raison. Mais c'est justement le principe même de la concertation préalable : on présente l'idée du projet au public très en amont, à un moment où rien n'est figé, et où l'on peut encore se nourrir des avis, remarques et suggestions du public.

En comparaison, lorsque l'on entre dans la phase d'enquête publique – après dépôt des permis – le projet est déjà très structuré, parfois figé dans ses choix techniques et environnementaux. À ce moment-là, vous êtes invités à formuler un avis favorable ou défavorable, mais sur une copie presque définitive.

Aujourd'hui, nous en sommes très loin ; même l'implantation précise du projet n'est pas encore arrêtée. Il y a encore beaucoup d'incertitudes que nous assumons de façon transparente. Et c'est précisément cela l'intérêt de la concertation préalable, éviter que le public ne se retrouve devant le fait accompli, avec un projet entièrement ficelé, sans possibilité de faire évoluer quoi que ce soit.

Cela peut effectivement générer de la frustration, car vous nous posez des questions très précises sur les aspects techniques, les impacts ou encore les investissements, ... et nous ne sommes pas encore en mesure d'y répondre complètement, car les études viennent tout juste de démarrer.

La route est encore longue pour nous, et donc certaines réponses ne pourront venir que plus tard, dans la phase d'études, et surtout lors de l'enquête publique, où vous aurez accès à des dossiers très complets et détaillés.

Concernant maintenant la question du site internet, posée par Monsieur. Oui, bien sûr, l'ensemble des contributions, questions, avis, remarques, cahiers d'acteurs, etc., resteront accessibles sur le site internet. Cela concerne toute la phase de concertation préalable qui est en train de se terminer. Et ensuite, nous allons entrer dans une phase de concertation continue, qui devra être définie avec les garantes. Les modalités précises de cette future concertation ne sont pas encore arrêtées aujourd'hui, mais, oui, nous continuerons à dialoguer avec le public, sous des formes à convenir ensemble.

Donc, ne vous inquiétez pas, nous ne disparaîtrons pas le 20 juin.

QUESTION 5 - Éric Thieblin, de Tartas.

Je voulais dire que je suis admiratif.

J'ai participé à toutes les réunions d'information, notamment celles organisées à Bégaar, et je tiens à souligner la qualité du travail fourni, ainsi que la pertinence des réponses apportées aux questions.

Je pense que nous avons la chance, en tant qu'habitants de Tartas et des alentours, d'avoir pu bénéficier d'une présentation approfondie du projet.

Et comme cela a été très bien dit tout à l'heure, nous avons pu nous exprimer, formuler des remarques, poser des questions, émettre des commentaires, à un moment où rien n'était encore figé.

Ce n'est pas le cas en enquête publique, où l'on se retrouve face à un dossier bouclé, avec peu de marge d'évolution.

Donc simplement : merci à vous.

Noëlle de Juvigny - Verso Energy

Oui, pour répondre sur la question des emplois, et apporter une précision :

Le chiffre que nous annonçons – 250 emplois – correspond en réalité à la somme des emplois directs et indirects.

Plus précisément : 100 emplois directs (créés sur le site de l'usine),

Et environ 150 emplois indirects (liés à l'écosystème industriel, aux prestataires, à la logistique, etc.).

C'est peut-être de là que vient la confusion évoquée tout à l'heure.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour cette dernière intervention.

Je vous propose que l'on poursuive le déroulé de la réunion en passant à la deuxième thématique, qui portera sur les aspects techniques, les aspects économiques, les aspects réglementaires et le raccordement électrique.

Noëlle de Juvigny - Verso Energy

Voilà, nous poursuivons donc avec la deuxième thématique de la soirée.

À nouveau, nous vous proposons de partir de quelques verbatim, c'est-à-dire des extraits de questions réelles posées par le public tout au long de cette concertation.

Par exemple :

« Quel est le bilan carbone global du projet, en prenant en compte toutes les étapes : coupe du bois, transport, production ? »

« Peut-on vraiment parler de neutralité carbone ? »

Sur les aspects techniques, nous avons eu de nombreux échanges, notamment lors de l'atelier thématique, où une table spécifique était consacrée aux procédés et technologies envisagés dans le cadre du projet.

Sujets abordés lors des échanges techniques. Parmi les questions qui nous ont été posées :

Quels seront les procédés industriels mis en œuvre dans ce projet ?

Quelle est la différence entre le e-SAF et le kérosène fossile ?

Comment prévoyez-vous l'exportation du produit fini ?

Nous avons aussi été interrogés sur la filière e-SAF dans son ensemble, notamment sur :

La réglementation applicable,

Le statut du CO₂ biogénique dans le calcul du bilan carbone,

L'évolution prévisionnelle du prix du e-SAF,

Et la rentabilité économique du projet.

Kylian Piette – RTE

Bonsoir à toutes et à tous. Pour la partie RTE, on a reçu pas mal de questions, sur des thématiques variées. Je vais essayer de résumer rapidement.

D'abord, on a expliqué que rien n'est figé à ce stade. Verso Energy nous a adressé une demande de raccordement d'une certaine puissance au réseau public de transport, et notre mission de service public, c'est de trouver la solution la plus adaptée pour permettre ce raccordement. C'est d'ailleurs pour ça que la concertation s'est étendue jusqu'à Morcenx : on étudie plusieurs hypothèses de raccordement, soit à Cantegrit, soit à Berger, donc du côté de Morcenx ou de Bégaar.

Ça nous a permis de revenir sur notre rôle dans cette concertation, sur pourquoi RTE est impliqué, et sur la co-saisine auprès de la CNDP. On a aussi répondu à beaucoup de questions sur la capacité du réseau à acheminer l'énergie nécessaire au projet. Cela dit, c'est bien à Verso Energy de contractualiser sa fourniture d'électricité, ce n'est pas notre rôle.

On a aussi été questionnés sur les impacts des liaisons électriques, notamment sur l'environnement et sur la santé. C'est un sujet important, et on y reviendra un peu plus tard, notamment sur les engagements que prend RTE.

Lors des ateliers, on a pu détailler les différentes techniques possibles de raccordement, que ce soit en aérien sur une longue distance ou en souterrain sur une distance plus courte. Et bien sûr, chaque solution a ses propres impacts, que ce soit en phase de travaux ou à long terme.

Merci à vous pour votre participation et vos échanges.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci, Monsieur Piette.

On passe maintenant au second temps d'échange, cette fois sur les thématiques techniques, économiques, réglementaires, ou liées au raccordement électrique.

Madame, vous souhaitiez intervenir, vous êtes au quatrième rang. Attendez bien que le micro arrive jusqu'à vous, comme toujours. Vous avez compris le principe.

QUESTION 6 - Une habitante du territoire

Oui, bonsoir à tous. J'ai une question pour RTE, justement.

Quand il y a eu les enquêtes publiques concernant le projet de ligne électrique à très haute tension entre la Gironde et l'Espagne, on avait eu des représentants de RTE qui étaient venus nous expliquer que, au niveau européen, chaque pays devait consacrer 15 % de sa production électrique pour les interconnexions avec les autres pays européens.

Et puis, dans le cadre du projet Verso Energy, une question a été posée par Ataclon Côte Sud, qui disait :

« La France exporte chaque année 90 térawattheures d'électricité, en grande partie bas carbone. Cet excédent est une ressource nationale sous-utilisée, qu'il serait pertinent de valoriser pour des usages internes, comme celui de Verso Energy. »

Donc ma question, c'est : Quelle est la cohérence entre ces deux discours ?

Parce que selon le contexte, on a l'impression que vous adaptez votre réponse au public que vous avez en face.

D'un côté, vous dites : « Il faut produire pour exporter de l'énergie vers l'Europe ».

Et de l'autre, ici, vous dites : « Ce serait bien de garder notre électricité pour alimenter un projet comme celui de Verso Energy. »

Voilà, c'était ma question.

QUESTION 7 - Un habitant du territoire

Oui, alors pour moi, ce sera très court.

Concernant RTE, est-ce que vous allez mettre en place la concertation Fontaine ou la concertation Ferracci ?

Réponse de Kylian Piette - RTE

Alors, pour répondre aux deux questions, je vais commencer par la deuxième, ce sera plus rapide.

On avait prévu d'y revenir en fin de présentation, mais je peux déjà vous donner quelques éléments. Pour RTE, le cadre légal est assez complexe sur les questions de raccordement. Il y a des procédures qui sont communes avec Verso Energy, notamment dans le cadre de l'enquête publique, où nous serons associés au dossier de Verso, sur la partie spécifique au raccordement.

Concernant la concertation, il y a eu jusqu'à récemment ce qu'on appelait la concertation Fontaine, qui venait d'une circulaire de la ministre Nicole Fontaine. Elle encadrait les modalités de concertation pour les projets de raccordement portés par RTE.

Depuis, une nouvelle circulaire a été mise en place par le ministre actuel de l'Énergie. On l'appelle la concertation Ferracci. Elle précise les nouvelles modalités spécifiques à RTE en matière de concertation sur les projets de raccordement. On reviendra là-dessus plus en détail un peu plus tard : qui est concerné, ce que ça implique, qui signe à la fin, etc.

Pour répondre à la première question maintenant, sur la cohérence entre l'interconnexion européenne et l'usage local de l'électricité, il faut bien distinguer deux sujets.

Il y a eu effectivement une enquête publique sur un projet d'interconnexion entre la France et l'Espagne. Ce type de projet est porté par RTE, dans le cadre de la politique européenne d'interconnexion des réseaux. Mais la phrase évoquée, disant qu'il serait intéressant de valoriser l'électricité produite en France, ce n'est pas nous, RTE, qui l'avons dite. C'est une position exprimée par un tiers dans le cadre du projet de Verso Energy.

Nous, à RTE, ce que l'on dit, c'est qu'en Europe, on dispose d'une grande force : c'est l'interconnexion entre les réseaux électriques des pays membres. Cela nous permet d'exporter ou d'importer de l'électricité, selon les pics de production ou de consommation. C'est la raison d'être de ces interconnexions : elles permettent de lisser les écarts et de stabiliser l'ensemble du réseau européen. Cela concerne aussi des pays comme le Royaume-Uni.

Mais on ne dit pas pour autant qu'il ne faut pas consommer l'électricité produite en France sur le territoire national. Ce sont deux sujets différents. Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'aujourd'hui, on ne stocke pas ou très peu l'électricité. Donc, pour assurer la stabilité du système, le meilleur moyen, c'est de disposer d'un réseau interconnecté capable de répartir les flux d'électricité là où ils sont nécessaires en temps réel.

Voilà. Je ne sais pas si Verso voulait compléter là-dessus.

Sébastien Albert – Modérateur

Merci pour ces éléments de réponse.

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ces sujets particuliers ?

A priori non. Donc je vous propose qu'on passe à la suite, au troisième thème de cette restitution : les effets sur l'environnement, la maîtrise des risques industriels, l'intégration locale et les retombées économiques.

Noëlle De Juvigny – Verso Energy

Alors, à nouveau, je commence par quelques extraits, quelques citations issues de la concertation.

Nous avons eu des questions comme :

« Quel va être l'impact de votre récupération de fumée de l'usine de Ryam sur les émissions de Ryam, en termes de panache, de vitesse aux débouchés, de retombées du panache, etc. ? »

Et également au sujet du traitement de l'eau, puisque nous avons évoqué deux options :

La mise en place d'une unité de traitement spécifique à Restart

Ou l'utilisation d'une unité de traitement existante chez Ryam.

Ce qui soulève plusieurs interrogations :

Quel type de traitement envisagez-vous dans le cas d'une unité spécifique ? Est-ce un traitement par lagunage, comme celui déjà mis en place chez Ryam ?

Et si vous utilisez l'unité existante, comment garantissez-vous son bon fonctionnement, compte tenu des incidents passés ?

Sur la thématique des effets sur l'environnement, nous avons eu des questions sur la phase de travaux, notamment les impacts environnementaux et sociaux à ce stade, sur l'état initial du site, avant tout aménagement, sur les liens avec Ryam.

Nous avons aussi beaucoup discuté de la consommation d'eau, de l'origine des prélèvements, du rôle de Ryam dans leur gestion, et de la question de la sécheresse. Des questions aussi sur les rejets d'eau : leur qualité, leur localisation.

Concernant la biomasse, il y a eu des interrogations sur la manière dont on peut affirmer que le projet ne consomme pas de biomasse.

Nous avons aussi abordé la thématique du bruit – niveaux, sources – et celle des odeurs, en lien ou non avec les émissions actuelles de Ryam.

Sur l'utilisation du sol et l'insertion paysagère, on nous a demandé : quelles zones de PLU sont concernées, quel pourrait être l'impact sur les prix de l'immobilier, quelles seraient les nuisances lumineuses générées. Autre sujet majeur : la qualité de l'air, localement. Avant d'aborder la maîtrise des risques, je cite encore une question typique :

« Le site actuel de Ryam est déjà classé Seveso seuil bas. Comment sera prise en compte la nouvelle unité, elle aussi classée Seveso ? Est-ce que les quantités de chaque site seront additionnées ? »

Sur la maîtrise des risques industriels, plusieurs grands thèmes : les retours d'expérience de la filière, les risques identifiés : distance d'effets des zones de stockage, principales menaces, les mesures de prévention, les plans de sécurité.

On nous a aussi demandé si le projet Restart serait classé Seveso, quel en serait le périmètre, et quelles seraient les conséquences sur le classement de Ryam. Enfin, sur l'emploi et les retombées économiques on nous a demandé combien d'emplois seraient créés directement, leur niveau de qualification, leur origine géographique, si le recrutement serait local et quelles seraient les formations à mettre en place.

Côté retombées fiscales, nous avons eu des questions sur les taxes, sur le fonctionnement de l'achat de CO₂ auprès de Ryam, ainsi que sur les synergies industrielles potentielles avec Ryam, Heger ou Maisadour.

Voilà. Sur cette thématique effets sur l'environnement, maîtrise des risques, insertion locale et retombées économiques, est-ce qu'il y a des sujets que nous n'aurions pas encore abordés et que vous souhaitez nous poser maintenant ?

QUESTION 8 - Daniel Verdier

Toujours Daniel Verdier de Meillant.

Vous venez de faire une liste de toutes les questions qui ont été posées.

Quand est-ce que vous comptez y répondre ?

Parce qu'en fait, pour l'instant, on attend ces réponses.

Réponse de Noëlle de Juvigny et Victor Lévy-Frébault

Noëlle De Juvigny

Alors, on a déjà répondu à toutes les questions. Il y a parfois des demandes d'informations ou de détails qu'on n'a pas encore, et donc on n'a pas pu vous répondre — typiquement, l'exemple des distances d'effets.

Mais sinon, nous avons répondu à chacune de ces questions. C'est consigné dans les comptes rendus des réunions publiques, des ateliers thématiques, des rencontres de proximité, voilà... Donc oui, nous avons répondu.

Je crois qu'il y a encore des questions qui sont tombées la semaine dernière, donc celles-là n'ont pas encore reçu de réponse, mais globalement, on a bien répondu à toutes les questions.

Victor Lévy-Frébault

En fait, toutes les questions sont disponibles sur le site internet, et toutes les réponses aussi. C'est une réunion comme celle-ci ce soir, elle est enregistrée. Toutes les réunions publiques ont été enregistrées, on y a apporté des réponses, et c'est retranscrit par écrit, il y a un verbatim. Et en plus, pour chaque question posée via le site, on répond directement. Donc tout ça, c'est tracé et accessible sur le site.

QUESTION 9 - une habitante du territoire

Oui, j'ai une question à propos des seuils Seveso, parce qu'il se trouve qu'il y a une usine concurrente à la vôtre à Fos-sur-Mer, qui est aussi au stade soit d'une concertation préalable, soit peut-être un peu plus avancée, je ne sais pas.

Mais en tout cas, il semblerait bien qu'elle soit classée Seveso seuil haut. Donc voilà, c'était ma question.

Et je trouve que c'est important, parce que quand même, il y a des riverains qui habitent à proximité, et il me semble qu'on n'a pas beaucoup de réponses pour eux.

Je trouve que c'est un peu embêtant pour les gens qui habitent déjà à côté d'une usine, où il y a déjà des problématiques. Je pense que ça, il faut vraiment le prendre en compte dans votre dossier.

Réponse de Victor Lévy-Frébault

Alors, je ne connais pas le projet dont vous parlez.

Je crois qu'il y en a deux à Fos-sur-Mer, je ne sais pas lequel vous mentionnez, mais en tout cas, ils n'ont pas la même taille que le nôtre.

Ce qui est certain, c'est qu'à ce stade, on pense que le projet sera classé Seveso seuil bas, peut-être Seveso seuil haut. Le classement Seveso dépend directement de la quantité de méthanol qu'on va stocker sur le site, et aussi de la quantité de kérosène de synthèse (e-SAF) qu'on va y stocker. C'est le stockage qui détermine le classement Seveso, et bien sûr, c'est une attention particulière que nous allons porter. Le stockage sera positionné à un endroit éloigné des habitations et il n'y aura aucun risque pour les riverains. C'est évidemment une préoccupation majeure et on fera extrêmement attention à cet aspect-là.

QUESTION 10 - Monsieur Clavet – Riverain

Oui, bonsoir Messieurs et Mesdames.

Il se trouve que la réponse qui a été formulée précédemment par Madame...

Je m'appelle Monsieur Clavet, je suis riverain du projet, enfin, un des riverains du projet.

Alors, vous avez évoqué dans quelques réponses précédentes — je ne vais pas parler de frustration, mais quand même — le fait que certaines réponses sont encore à l'étude.

Bon, je veux bien l'admettre.

Mais concrètement, votre projet s'inscrit dans un triangle routier : la route du Moulin, la route de Rion, et l'ancienne RN124. Dans ce triangle-là, il y a effectivement Ryam, qui est, à ce jour, propriétaire de certains terrains, là où seront toujours pareil, avec des points d'interrogation implantés les briques du projet.

Mais si on calcule ces surfaces-là, telles qu'elles sont positionnées — je veux bien admettre qu'elles ne soient pas définitives ça représente à peu près 8 hectares. Vous, vous annoncez un projet qui nécessite 25 hectares. Alors pourquoi planter un projet sur 25 hectares, alors qu'aujourd'hui, techniquement, d'après ce qui est visible, ça en représenterait seulement 8 ? Tout ça pour dire que les riverains, que ce soit ceux de Bégaar, de Tartas, ou même des environs, se posent beaucoup de questions. Des questions sur le risque, sur la pertinence mais ça, c'est à vous de la démontrer.

Et puis, vous écrivez dans le dossier de concertation, à la page 57 : « Un projet de ce type ne doit pas impacter significativement les projets patrimoniaux locaux. » Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire quoi ? Le marché de l'immobilier, par exemple ? Je connais un peu votre réponse, vous l'avez déjà formulée il n'y a pas longtemps. Vous allez me dire que ça n'aura pas d'impact. Alors démontrez-moi le contraire. Voilà.

QUESTION 11 - Céline – Habitante de Tartas

Bonjour, c'est Céline de Tartas.

Donc vous venez de dire qu'il y aurait du stockage. Or, jusqu'à présent, dans vos réponses, vous disiez qu'il n'y aurait pas de stockage. Donc ce n'est pas tout à fait pareil, et vous dites maintenant que, éventuellement, le projet pourrait être classé Seveso seuil haut.

Donc voilà...

Et le stockage de méthanol, c'est important, ce n'est pas rien, donc c'est important de le savoir.

Et puis deuxième question, mais sur les emplois cette fois.

Je sais que vous avez déjà un peu répondu, mais est-ce que vous pouvez quand même rappeler les emplois directs prévus sur Tartas ? Parce qu'à Morcenx, il y avait aussi des emplois dits « directs », mais qui n'étaient pas forcément

localisés à Tartas je pense à tout ce qui est comptabilité, juridique, ressources humaines... Et qu'est-ce que vous appelez les emplois indirects ?

Merci.

Réponse de Victor Lévy Frébault

Oui, je vais répondre déjà à Monsieur.

Sur le choix du site, pourquoi Tartas ?

On a réalisé une étude comparative sur une quarantaine de sites en France avant de se positionner ici. Il faut bien comprendre les contraintes techniques d'un projet de carburant de synthèse comme le nôtre.

Le premier critère, c'est le CO₂ biogénique.

Je le répète : on ne consomme pas de biomasse.

Ce qu'on utilise, c'est le CO₂ biogénique, c'est-à-dire du CO₂ déjà émis dans l'atmosphère, issu de la biomasse, non fossile.

Et pour que ce projet soit viable, il nous faut au moins 300 000 tonnes de CO₂ biogénique par an. Sinon, le carburant final serait trop cher pour être acheté par les compagnies aériennes.

Donc, on a recherché des sites capables d'émettre ces volumes-là. Il y en a moins de cinq ou six en France. Et le deuxième critère, c'est la disponibilité électrique.

Il nous faut 450 mégawatts de puissance, soit environ 3 térawattheures par an.

Quand on croise les deux contraintes – CO₂ biogénique et réseau électrique à haute capacité – on arrive à très peu de sites possibles.

Nous, on en a identifié quatre :

Tartas, avec Ryam, Saillat-sur-Vienne, avec Sylvamo, un site près de Rouen et un autre à Épinal.

C'est pour ça que le site de Tartas est l'un des plus pertinents.

Madame, vous évoquiez le projet à Fos-sur-Mer.

Là-bas, il n'y a pas de CO₂ biogénique, uniquement du CO₂ fossile, ce qui ne permet pas de réellement décarboner l'aviation. Ces projets-là, à Fos, qui utilisent du CO₂ fossile, c'est du greenwashing. Nous, notre objectif, c'est d'utiliser du CO₂ biogénique, non émetteur de carbone fossile, et ça, c'est rare en France. Et Tartas répond à ces deux critères.

Évidemment, on est conscients de l'enjeu local, de la nécessité d'intégrer le projet au territoire.

C'est l'objet même de cette concertation : entendre les remarques, les préoccupations, et en tenir compte, notamment sur les aspects de sécurité.

Et je tiens à corriger, il y a bien du stockage prévu depuis le début du projet. Désolé si cela n'a pas été compris comme tel. C'est écrit noir sur blanc dans le dossier, page 76, où il est précisé qu'on stockera du méthanol et du SAF.

Mais ce stockage sera positionné de manière à être éloigné des habitations, et tout sera étudié dans le cadre de l'évaluation des risques. S'il y a le moindre risque pour la population locale, le projet ne sera pas autorisé. Ce n'est pas nous qui décidons, c'est le préfet, après analyse de la DREAL et des services de l'État.

Concernant la question sur l'immobilier, on y répondra dans un instant avec des chiffres à l'appui.

On comprend évidemment les inquiétudes, mais on va vous montrer ce que disent les études.

Pour ce qui est des 25 hectares : le projet nécessite réellement cette surface.

Je ne sais pas d'où sortent les 8 hectares mentionnés, mais je vous assure que les 4 projets que nous développons en France (Rouen, Épinal, Saillat, Tartas) nécessitent chacun 25 hectares, c'est constant, ce sont des projets de même en-

vergure. Et pour les emplois, je laisse Noëlle répondre à la suite.

Réponse de Noëlle de Juvigny

Alors, sur la question des emplois...

Je termine rapidement, et on vous redonne la parole juste après.

On parle bien de 100 emplois directs et de 150 emplois indirects, à ce stade de l'estimation.

Les emplois directs, ce sont ceux qui seront localisés sur le site de Restart, à Tartas.

Lors de l'atelier thématique, on avait présenté un organigramme type, avec par exemple : des postes de direction, des responsables maintenance, un responsable exploitation, un superviseur HSE, des ingénieurs mécanique, électricité, etc.

Normalement, cet organigramme figure dans les documents mis à votre disposition.

Ensuite, les 150 emplois indirects, ce sont les emplois générés par la sous-traitance : des prestataires, fournisseurs, intermédiaires, etc.

Et enfin, il y a aussi ce qu'on appelle les emplois induits. C'est-à-dire tous les emplois liés à l'activité des salariés qui viendront travailler sur le site par exemple, les écoles, la restauration, les services de proximité, les commerces, etc.

Mais attention : ces emplois induits ne sont pas comptabilisés dans les 250 annoncés.

Les 250 emplois, ce sont uniquement les directs et les indirects.

QUESTION 12 - Habitant de Bégaar

Merci.

Moi, j'habite effectivement pas très loin de l'usine de Tartas, à Bégaar, et je n'ai pas eu de réponse satisfaisante par rapport à la question du prix de l'immobilier.

Moi, si demain je veux vendre ma maison, ma maison, elle va baisser. Donc, comment on fait ? Qu'est-ce qu'on répond à cette problématique-là ?

QUESTION 13 -

Oui bonjour.

J'ai deux petites questions.

Première question, sur le seuil Seveso.

Lors des réunions à Morcenx, on nous avait dit que tous les produits chimiques utilisés dans le cadre de la transformation en méthanol, ou pour le traitement de l'eau, n'étaient pas encore connus, ni les noms, ni les quantités.

Où en est-on aujourd'hui ?

Est-ce que vous avez des informations à ce sujet ? Et est-ce que ça peut influencer de manière importante sur le classement Seveso du projet ?

Deuxième question, toujours à Morcenx, il avait été dit que le e-SAF serait évacué par train, via la voie ferrée existante, et qu'il y aurait deux convois par semaine. Il y a actuellement un projet de plateforme multimodale sur La Luc, juste sur le passage de cette même voie ferrée. Est-ce que le trafic du e-SAF s'ajouterait à celui prévu pour la plateforme ? Et est-ce qu'il y aurait des entrées venant du nord de l'Europe, en produits chimiques, qui viendraient ensuite ici pour « mourir », on va dire ? Merci.

QUESTION 14 -

Je reviens sur la question des risques, Monsieur.

Je ne peux pas vous laisser dire : « S'il y a le moindre risque, il n'y aura pas de projet. Derrière, il y a la DREAL, le préfet, etc. » Vous avez affirmé que s'il y a le moindre risque, le projet ne se ferait pas.

Alors je voudrais quand même qu'on réfléchisse bien à cette affaire-là.

Dans le langage courant, médiatique, voire politique aujourd'hui, on répète souvent qu'un classement Seveso est une garantie. Mais je vais redire ici très clairement que non, un classement Seveso n'est pas une garantie, un classement

Seveso, c'est le risque. Et le langage courant est en train de détourner le sens des mots. Non Monsieur, il y aura des risques, si votre projet est classé Seveso, c'est justement parce qu'il y a des risques. Merci pour votre réflexion.

Réponse de Victor Lévy-Frébault

Je réponds tout de suite, Madame, pour reprendre le fil de la question. Je vais corriger mon propos, vous avez tout à fait raison : il n'y aura pas plus de risques qu'actuellement connus par la population locale.

Il faut savoir que le site de Ryam est déjà classé Seveso. Ce que nous, on dit, c'est qu'il n'y aura pas de risques supplémentaires. C'est ça que je voulais dire. Je m'excuse si ce n'était pas clair et je vais maintenant passer à l'autre question, celle sur le marché de l'immobilier parce que c'est une préoccupation importante pour beaucoup de personnes ici.

Avant de rentrer dans les chiffres, un élément de contexte ce n'est pas simple d'évaluer l'impact sur l'immobilier. Alors, ce qu'on a fait, c'est qu'on a pris une référence concrète qu'on connaît bien. Nous sommes issus de Direct Énergie, et à ce titre, nous avons construit plusieurs centrales à gaz en France, avec des risques industriels : notamment le risque d'explosion, bien réel.

L'un de nos projets les plus récents est la centrale de Landivisiau, construite entre 2019 et 2022. Et donc, pour la réunion de ce soir, on a reconstitué la courbe d'évolution des prix de l'immobilier sur cette commune. Je vous rappelle que la construction a démarré en 2019. Avant cette date, les prix étaient stables. En base 100, vous voyez que, dès 2019, le prix augmente de 20 % en moins de trois ans et atteint +40 % en 2024 : on passe de 100 à 140 en seulement quelques années.

Et je vais vous expliquer pourquoi : pendant la période de chantier, il y a eu plus de 1 500 personnes venues travailler sur place. Il a fallu les loger, les nourrir, cela a développé l'activité économique locale. Les gens veulent vivre près de leur travail, donc ils s'installent sur le territoire. Une fois que l'usine est construite, il y a encore besoin de personnel pour l'exploiter et l'effet perdure. C'est pour ça que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'installation d'une industrie peut faire monter les prix de l'immobilier. C'est quand l'industrie part, quand une usine ferme, que les prix chutent.

Je l'ai déjà dit lors de la première réunion publique : si Ryam fermait demain, les prix immobiliers baisseraient fortement, parce que les gens quitteraient le territoire. C'est une question d'offre et de demande : moins il y a de monde, moins il y a de demande de logement, et donc les prix baissent. Voilà, c'est notre réponse à votre question.

Réponse de Noëlle de Juvigny

Il y a encore une question, Madame ?

Attendez, je voulais juste répondre sur la question du train, parce que Monsieur avait soulevé ce point.

Dans les documents de concertation, je crois qu'on avait communiqué 2 à 3 trains par semaine, me semble-t-il. On a corrigé, ou plutôt actualisé, cette information en cours de concertation, parce qu'on a continué nos échanges avec les parties concernées. C'est plutôt 3 à 5 trains par semaine, mais tout dépend du nombre de wagons que l'on met par train.

Et votre question, c'était est-ce que ce trafic s'ajouterait au trafic existant ? Oui. Là, on parle uniquement du trafic lié au projet Restart. Je ne connais pas le trafic actuel de la ligne pour d'autres usages, mais ce qu'on annonce, c'est bien le trafic généré uniquement par le projet.

Et votre autre question, c'était : Est-ce qu'on prévoit d'importer des produits par voie ferrée ? Non, c'est uniquement pour l'export.

QUESTION 15 - Mona Barris

Bonjour, je suis Mona Barris, je suis à côté de chez Dargelos, à la limite entre la zone artisanale et la zone UCP. Alors ce que vous dites, c'est peut-être valable dans les environs de Tartas, un peu plus loin, etc. Je suis d'accord avec vous. Mais quand on habite si près, dans la zone Seveso, basse à moyenne dangerosité, je peux vous assurer qu'on a que des contraintes. Et on a un prix qui n'est pas du tout le même, que ce soit en zone artisanale ou en zone UCP, par rapport à l'autre côté de la ville. Donc ce que j'aimerais aussi, c'est que la commune enfin Tartas, Bégaar, etc. nous mettent tous en rapport, tous les gens qui sont pénalisés, je vais dire parce qu'il y a l'usine, c'est tout, mais pénalisés, pour qu'on puisse aussi travailler ensemble, pouvoir être aidés, parce que quand on est seul, je vous assure que c'est pire que le parcours du combattant.

QUESTION 16

Vous avez parlé du stockage de bioéthanol qui était dans le dossier.

Je n'ai pas fait attention s'il y avait du stockage d'hydrogène. Je me pose la question, lorsqu'on voit depuis quelques jours que les fumées ne fonctionnent plus sur l'usine de Ryam, je me demande comment va fonctionner l'usine de Restart s'il n'y a plus de fumée.

Donc je suppose qu'il y aura du stockage. De quel ordre va-t-il être ? Et comment est-il effectivement stocké ?

Réponse de Victor Lévy-Frébault

Je réponds d'abord à Monsieur. Excusez-moi d'être précis sur les mots, on... c'est pas mal comme tout à l'heure. C'est du e-méthanol, ce n'est pas du biométhanol, c'est une vraie différence. Le biométhanol, ça peut être fait à partir de biomasse. Ici, c'est fait à partir de CO₂ biogénique, donc c'est du e-méthanol. Vraiment, j'insiste sur les mots.

Et donc non, on n'a pas de stockage d'hydrogène, en fait on a un stockage qu'on appelle «tampon», qui est un stockage vraiment extrêmement petit, juste pour éviter les à-coups dans l'usine. Donc c'est pas un stockage d'hydrogène au même sens que le stockage du méthanol ou du SAF.

C'est pour ça qu'on parle d'un stockage temporaire, extrêmement faible.

Et si je peux me permettre de revenir à la question de Madame tout à l'heure – parce que moi je reviens sur votre question, au fait que vous habitez la zone, que vous vous sentez un peu seule... Très sincèrement, et c'est vraiment l'objet de la concertation, on se doit de vous écouter, on se doit d'essayer de travailler avec vous.

J'ai entendu votre demande, votre appel. Sincèrement, on fera un engagement tout à l'heure sur ce sujet. On est prêts à tenir cet engagement d'essayer de trouver une solution. S'il y a une angoisse de certaines personnes qui habitent près de l'usine, et s'il y a un travail à faire pour essayer de résoudre cette problématique, on sera ravis de le faire.

Il y a une concertation continue qui sera l'occasion de travailler ce sujet-là. Et donc on vous invite à y participer, et à essayer de trouver des solutions, peut-être aussi en petit comité, pour les personnes les plus concernées. Il y a peut-être un petit groupe qui se sent vraiment concerné.

Évidemment, on serait ravi de l'étudier et d'essayer de trouver des solutions. Et c'est l'objet de cette concertation : c'est vraiment pour relever ce genre de problématique qu'on est là, et pour essayer de construire des solutions ensemble.

QUESTION 17 Intervention d'un participant

Merci. Alors moi, je voudrais faire une remarque d'abord, et ensuite une question.

Première chose, une remarque.

Je me permets de dire qu'il y a quand même une asymétrie dans les rapports, même si on est dans une concertation

préalable, cadrée, etc. Il y a quand même une énorme asymétrie entre le porteur de projet, qui maîtrise l'information initiale et l'information qu'il donne — qu'il a ou qu'il n'a pas.

Et je rappelle, parce que même si vous avez dit le contraire... moi je lis aussi, et je suis un peu juriste, donc je lis aussi les textes :

c'est vous qui fixez les modalités de la concertation.

Même s'il y a un cadre qui est garanti par les garantes, c'est vous qui fixez, qui avez fixé, à la différence d'un débat public, les modalités de la concertation.

Donc nous avons en fait... ben là, on le voit ce soir par exemple :

Les questions, on les pose en fonction des thèmes qui ont été décidés par vous. Et donc, en fait, on est quand même un peu cadré.

Ça, c'était la remarque.

Et maintenant ma question : Puisque vous venez de l'évoquer, la concertation continue, est-ce que vous pouvez nous expliquer clairement : En quoi elle va consister ? De quand à quand elle va se dérouler ?

Et quelles seront, puisque c'est vous qui la maîtrisez aussi, les modalités de cette concertation continue, qui — si j'ai bien compris — se terminera le jour où débutera l'enquête publique ?

Merci.

Réponse de Noëlle de Juvigny

Alors je réponds spécifiquement là sur les modalités de la concertation.

Non, ce n'est pas Verso Energy et RTE qui définissent unilatéralement les modalités de la concertation avec simplement un cadre à côté. Ce sont bien des modalités qui ont été définies avec les garantes, et je pense qu'elles pourront vous apporter un éclairage sur ce point.

Donc nous, on a eu de nombreuses discussions, là vous voyez la phase visible de la concertation, mais au préalable, depuis plusieurs mois, on discute avec Madame Sarriquet, Madame Thenet, sur ces modalités. On a fait une proposition, elles ont fait des contre-propositions, on a eu un échange pendant de nombreux mois.

Donc c'est pas du tout Verso Energy ou RTE qui ont dit : « on va faire comme ça, point. » Ce n'est vraiment pas le cas.

Ensuite, sur la concertation continue :

Je me répète, mais aujourd'hui, c'est pareil, ce travail de définition n'a pas encore eu lieu. C'est l'étape qui va suivre, qui va s'enchaîner. Et on va la travailler également avec un ou une garante qui sera nommé(e) par la CNDP.

Donc malheureusement aujourd'hui, je ne peux pas vous répondre précisément, puisqu'elles ne sont pas encore définies, ces modalités de la concertation continue.

Mais vous serez informés. On fera en sorte, à minima, que ce soit sur le site internet évidemment, et on fera en sorte que vous soyez bien informés.

Précision de Marion Thenet CNDP

Oui, alors vous avez raison. Effectivement, dans un débat public, c'est la CNDP qui fixe les modalités et qui les met en œuvre.

C'est la différence ici : on est dans une concertation préalable, donc je rejoins en partie ce qui a été dit.

C'est-à-dire que les modalités ont été définies ensemble, mais elles sont mises en œuvre uniquement par Verso Energy, que ce soit clair.

Et effectivement, il y a eu beaucoup de discussions pour arriver à un minimum acceptable, on va dire.

Mais nous, la CNDP, on aimerait toujours en faire plus.

Mais il faut aussi dire que la mise en œuvre est assurée par Verso Energy, avec les moyens de Verso Energy.

Donc il faut être clair là-dessus, on a trouvé un juste milieu.

Voilà. Mais vous avez raison, au niveau du débat public, c'est bien la CNDP qui a la maîtrise totale, ce qui n'est pas le cas ici.

C'est pour être un peu plus précis, on va dire.

Et effectivement, la concertation continue sera travaillée ensemble, mais elle sera mise en œuvre par Verso Energy.

Et in fine, la CNDP n'a pas de pouvoir réglementaire pour imposer exactement ce qu'on aimerait faire.

Il faut être clair là-dessus aussi.

Cela étant dit, on est quand même satisfaites de ce qui s'est passé, on va le mettre dans notre bilan, dans une certaine mesure.

On voit bien qu'il y a eu des échanges, on voit bien qu'il y a beaucoup de thématiques qui ont été abordées.

Et votre présence était importante, justement pour les thématiques qui ont été données ce soir.

Ça, on l'a travaillé ensemble.

Ce ne sont pas des thématiques choisies uniquement par Verso Energy, là-dessus, il faut être clair.

C'est un travail commun, et ce sont les participants qui ont exprimé ces thématiques.

Donc là, ce n'est pas un choix de leur part, du tout. Que ce soit bien clair.

Sébastien Albert - Modérateur

Merci pour toutes ces précisions.

Nous allons maintenant passer à la dernière partie de notre réunion : les enseignements tirés de la concertation et les premiers engagements des maîtres d'ouvrage.

Victor Lévy Frébault - Verso Energy

Alors, concernant les premiers engagements que nous tenons à exprimer ce soir :

D'abord, il y a eu des questions sur la capacité de production. Est-ce qu'il y aura une deuxième unité ? Est-ce qu'on compte produire plus à l'avenir ? Notre engagement est clair : la production sera limitée à 81 000 tonnes de e-SAF par an. C'est la même chose que sur nos autres projets à Rouen, Épinal ou Saillat. On a standardisé le dimensionnement.

On s'engage aussi à valoriser uniquement du CO₂ biogénique existant, et à ne pas consommer de biomasse pour en produire. On récupère du CO₂ émis par un tiers, en l'occurrence Ryam. C'est ce CO₂ que l'on valorisera, sans brûler de la biomasse pour cela.

Autre engagement fort : zéro prélèvement d'eau supplémentaire dans la ressource locale. C'est un point spécifique à Tartas. Ce n'est pas le cas sur nos autres projets. C'est possible ici parce que Ryam a travaillé pour faire des économies d'eau, et ces volumes seront mis à disposition du projet Restart.

Il a aussi été question de l'énergie « perdue », celle non utilisée. Cette énergie sera principalement évacuée sous forme de chaleur.

Côté environnement : nous nous engageons à mener une étude d'enjeux rigoureuse, notamment sur le bruit. Des mesures de bruit seront réalisées régulièrement chaque année, leur fréquence pourra être discutée, et les résultats seront rendus publics. On expliquera aussi les mesures prises pour réduire le bruit – comme la mise en place de merlons, de murs végétalisés ou de dispositifs antibruit.

Concernant la qualité de l'air, nous allons étudier la faisabilité d'une installation de type Atmo, non pas pour mesurer une éventuelle nouvelle pollution – puisque le projet n'en rajoutera pas – mais pour montrer que l'on va améliorer la qualité de l'air local. On prévoit de réduire de 85 % les émissions atmosphériques liées à la chaudière biomasse actuelle de Ryam : moins de NOx, moins de SOx, et moins de particules fines.

Sur le sujet de l'immobilier, on mènera une étude similaire à celle réalisée pour la centrale de Landivisiau, que j'ai présentée tout à l'heure. Par ailleurs, nous prenons l'engagement, à la demande exprimée ce soir, de rencontrer spécifiquement les riverains les plus proches, pour voir comment répondre à leurs préoccupations concrètes.

Concernant le chantier : on parle d'un investissement de 1,4 milliard d'euros. On s'engage à mobiliser un maximum d'entreprises locales. À Landivisiau, on a atteint 30 % de participation régionale, et on vise un chiffre équivalent ici. On travaillera avec la Chambre de commerce et d'industrie, et on s'appuiera sur le tissu d'entreprises déjà partenaires de Ryam.

On créera également un guide pratique à destination des intervenants du projet : pour se loger, se restaurer, etc. Ce guide valorisera l'offre locale.

Autre engagement : la mise en place d'un guichet unique chez Pôle Emploi, à la fois pour la phase chantier et pour la phase d'exploitation. Toute personne souhaitant travailler sur le projet pourra candidater via une adresse dédiée. On s'engage à favoriser le recrutement local, à travailler avec les établissements de formation du territoire – lycées techniques, écoles d'ingénieurs – pour créer des synergies, proposer des stages, organiser des visites de site, etc. L'idée est aussi de structurer une filière d'avenir, celle des carburants durables.

Côté eaux usées, on mettra en œuvre des traitements efficaces, pour que les rejets soient en adéquation avec le milieu récepteur, sans y ajouter des polluants comme les nitrates ou les sulfates.

En ce qui concerne l'intégration paysagère, elle fera l'objet d'un soin particulier : merlons, bardages, murs végétaux, qui auront aussi un effet contre le bruit. Pour le trafic lié au chantier, on collaborera avec les communes et la communauté de communes pour organiser les flux, trouver des itinéraires de contournement, éviter les heures de pointe et nettoyer régulièrement les routes en période humide.

Enfin, concernant la sécurité, et notamment le risque Seveso : on peut mettre en place un CLIC – comité local d'information et de concertation, pour organiser des réunions annuelles, voire biennuelles, avec les habitants, pendant toute la durée de vie de l'unité (20 ans). Ce sera l'occasion de faire un point sur les risques, les mesures de sécurité, et d'ajuster si besoin.

Et bien sûr, on s'engage à être transparents sur le plan de sécurité et d'intervention, qui pourra être rendu public et adapté en fonction des remarques.

David Servant RTE

Bonjour à tous.

Tout d'abord, RTE s'engage sur les mêmes principes que ceux exprimés par Verso Energy, notamment en ce qui concerne les retombées locales et les impacts en phase travaux. On est dans une dynamique commune sur ces sujets.

Plus précisément, à la suite des échanges que nous avons eus avec vous, plusieurs engagements ont été formulés :

Sur les champs électromagnétiques, qui ont suscité des interrogations : nous nous engageons à réaliser des mesures, et à les publier, pour que chacun puisse vérifier que nous respectons bien la législation en vigueur. La transparence sera totale sur ce point.

Autre point : l'étude de raccordements suivant les infrastructures existantes. Il y a eu des suggestions, notamment sur le suivi de la voie ferrée entre Lalluque et Tartas. Cet axe-là sera étudié sérieusement.

Enfin, dans l'hypothèse où une ligne aérienne serait nécessaire pour raccorder jusqu'à Morcenx-la-Nouvelle, on s'engage à étudier en priorité le renforcement de la ligne aérienne existante entre Bégaar et Morcenx, plutôt que d'en créer une nouvelle. L'idée est d'éviter au maximum l'artificialisation ou les emprises supplémentaires.

Comme évoqué plus tôt, il y aura une concertation spécifique concernant les ouvrages électriques. C'est ce qu'on appelle la concertation «Ferracci», qui va se dérouler en parallèle de la concertation continue du projet.

Cette concertation a pour but de définir une aire d'étude, puis, à l'intérieur de cette aire, de déterminer un fuseau, c'est-à-dire un corridor potentiel, dans lequel l'impact serait le plus limité possible : que ce soit environnemental, sociétal ou paysager.

Ce fuseau sera validé par le ministre de l'Industrie et de l'Énergie, et les études détaillées pour définir le tracé précis et le design des ouvrages électriques se feront dans ce fuseau uniquement.

QUESTION 18

Oui, une question très courte à propos des engagements.

On vient d'entendre ceux de Verso Energy, puis ceux de RTE. Mais dans ce projet, il y a un binôme qui est central, c'est Verso Energy et Ryam, que ce soit pour la mise à disposition du CO₂ ou pour les questions de sécurité.

Et donc, ce serait important d'avoir également les engagements de Ryam en matière de sécurité. On sait qu'il y a actuellement un mouvement de grève au sein de Ryam, et que des désaccords internes ont été exprimés concernant la gestion de la sécurité sur le site.

Dans un contexte où les risques pourraient être alourdis du fait du nouveau projet, il me semble essentiel de savoir comment Ryam va se positionner et quels engagements elle prend pour garantir la sécurité.

Pour résumer : dans les engagements présentés ce soir, il manque un acteur.

QUESTION 19

Oui, je voudrais revenir sur la question de l'eau, parce que je ne comprends pas très bien.

J'ai lu dans un article du Moniteur — je peux le retrouver — une interview du PDG de Ryam, qui se félicitait d'avoir déjà commencé à diminuer les prélèvements d'eau, et qui s'engageait même, dans les années à venir, à continuer à les réduire grâce à une meilleure gestion de son usine.

Donc, s'il continue à baisser la quantité d'eau qu'il prélève, d'où vont provenir les volumes d'eau nécessaires au projet Restart ?

À moins, bien sûr, de remettre en question les engagements déjà pris par Ryam...

Merci.

QUESTION 20

Je rejoins un petit peu les questions précédentes sur le CO₂ et sur la place de Ryam dans le projet.

Vous parlez de CO₂ biogénique, et il me semble qu'il est possible d'utiliser d'autres sources de CO₂ biogénique. En particulier, par exemple, le CO₂ issu de la méthanisation.

Donc ma question est la suivante :

Envisagez-vous, si jamais Ryam rencontrait des difficultés, d'avoir recours à d'autres sources de CO₂, comme celui issu de la méthanisation ?

Réponse de Victor Lévy Frébault

Alors, Monsieur, je vais répondre à votre question.

Déjà, il faut savoir une chose : c'est nous qui venons sur ce territoire. Et donc c'est à nous de démontrer que notre arrivée n'impactera pas négativement l'existant. Peu importe l'industriel en place – Ryam ou un autre – c'est l'industriel qui arrive en dernier qui doit faire la preuve qu'il ne génère pas d'incidence locale. C'est une règle claire.

Évidemment, on peut imaginer une concertation avec Ryam. Mais nous, on doit aussi étudier ce qu'on appelle l'effet domino. Et c'est à nous, pas à Ryam ni à d'autres, de mettre en place les mesures de prévention. C'est comme dans tout voisinage : celui qui s'installe s'adapte à ce qui est là.

Sur la question de l'eau, je ne vais pas commenter un article du Moniteur, je ne suis pas là pour ça. Ce que je peux vous dire, c'est clair : il n'y aura pas de prélèvement direct de notre part dans un milieu local – aucune prise d'eau dans un cours d'eau ou une rivière par Verso Energy. C'est un engagement fort.

Et je vous le dis, dans nos autres projets – à Rouen, à Saillat, à Épinal – on va puiser de l'eau dans la Seine, la Vienne ou la Moselle. Mais pas ici. À Tartas, nous nous engageons à ne faire aucun prélèvement d'eau supplémentaire, et c'est un point très différenciant.

Sur le CO₂ biogénique : oui, il en existe d'autres sources. On pourrait utiliser, par exemple, le CO₂ issu de la méthanisation, comme vous le suggérez. C'est bien du CO₂ biogénique, donc techniquement possible.

Mais le vrai sujet, c'est la quantité. Pour le projet, on a besoin de 300 000 à 350 000 tonnes de CO₂ par an. Un méthaniseur typique en France, c'est quoi ? 5 à 10 tonnes de CO₂ par an. Il en faudrait donc des centaines, voire plus, pour alimenter une seule usine.

Et puis il faudrait liquéfier ce CO₂, le transporter par camions, ce qui créerait un trafic routier énorme à Tartas. Or, ce n'est pas du tout notre objectif. Justement, si on est venus ici, c'est parce que le CO₂ est déjà là, sur site. C'est un CO₂ biogénique disponible immédiatement, sans logistique additionnelle. C'est tout l'intérêt du projet à Tartas

Xavier Caïtucoli - Président Verso Energy

Je vais prendre votre pupitre, avec plaisir. Merci beaucoup.

Mesdames et Messieurs,
Mesdames les garantes,
Mesdames et Messieurs les élus,

Tout d'abord, merci. Merci à vous tous d'être présents aussi nombreux ce soir, à cette heure avancée. Votre présence témoigne d'un véritable intérêt pour le projet, et nous vous en sommes reconnaissants.

Merci également à vous, Mesdames les garantes, d'avoir supervisé cette concertation. Je rejoins d'ailleurs un propos formulé dans la salle plus tôt : nous espérons sincèrement que vous resterez à nos côtés au-delà de cette phase. Chez Verso Energy, nous croyons profondément à la valeur du dialogue. Je crois même que c'est Victor qui disait récemment dans la presse combien il est important de bénéficier d'un garant pendant cette phase de concertation préalable.

Nous ne considérons pas cette concertation comme un simple exercice de style ou une formalité à remplir. Les préoccupations que vous exprimez ici sont légitimes : le classement SEVESO, la valeur de votre bien immobilier, la proximité de vos habitations, tout cela est essentiel, et nous le comprenons pleinement.

Merci également aux équipes de Verso Energy, et à nos partenaires de RTE. Je peux vous assurer qu'ils prennent à cœur leur mission. Ce ne sont pas des technocrates ou des industriels déconnectés : ce sont aussi des citoyens, tout comme

vous et moi, avec les mêmes préoccupations. Ils vivent leur projet avec conviction, en ayant conscience de son utilité collective, et s'efforcent d'y répondre avec transparence, rigueur et sincérité.

Verso Energy est un industriel du 21^e siècle, né d'un engagement sincère à lutter contre le dérèglement climatique. Et dans un monde en pleine mutation, où les incertitudes sont grandes, certains points d'ancrage demeurent solides. Le nôtre, c'est celui-ci : la décarbonation de nos économies est une nécessité absolue et durable.

Peu importe ce que l'on pourra dire à Washington ou ailleurs dans cinq ou dix ans : il faudra encore décarboner, pour les peuples du monde, pour nos économies, pour la planète.

C'est pourquoi nous avons choisi de concentrer notre action sur les secteurs les plus difficiles à décarboner, comme le transport maritime et aérien, en produisant des carburants de synthèse.

Sur l'aviation, j'ai bien entendu les questions : va-t-elle croître ? décroître ? Quelle que soit l'évolution du trafic aérien en Europe, la demande existera pour les carburants durables. Pour vous donner un ordre de grandeur : la consommation annuelle de jet fuel en Europe, c'est 50 millions de tonnes. À Tartas, nous en produirons 80 000 tonnes de e-SAF. Il y aura donc de la place pour notre production, même dans un scénario de sobriété accrue.

Et sur ce débat « sobriété versus solutions technologiques », je ne tranche pas : les deux sont nécessaires. Comme le disait ma grand-mère corse : « il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier ». Pour atteindre la neutralité carbone, nous aurons besoin de sobriété ET de solutions industrielles. Le métier de Verso, c'est d'apporter ces dernières.

Sur l'électricité, je veux compléter les réponses de RTE. On confond souvent puissance et énergie. La France, aujourd'hui, n'a pas de problème d'énergie : elle en exporte même. Ce qui peut poser souci, ce sont les pointes de consommation, comme en hiver. L'usine que nous prévoyons à Tartas est conçue pour cela : elle est entièrement flexible, capable de s'effacer temporairement pour contribuer à l'équilibre du réseau.

Concernant la concertation, oui, c'est frustrant pour vous comme pour nous. Elle est préalable aux études détaillées, et donc tous les éléments ne sont pas encore disponibles. Oui, il y a une asymétrie d'information, et je comprends cette remarque. Mais sachez une chose : nous investissons ici parce que nous croyons dans ce projet. Et vous êtes légitimes dans vos questions. De grâce, accordons-nous cette légitimité mutuelle. Et sachez que nous faisons tout pour vous répondre avec honnêteté, transparence, et dans les limites de l'information disponible aujourd'hui.

Sur l'immobilier, j'entends parfaitement l'inquiétude, et elle est légitime. Ce que je veux rappeler, c'est qu'en règle générale, ce sont les fermetures d'usines, les pertes d'activité, qui entraînent la baisse des prix. L'arrivée d'un industriel, d'un investissement, d'emplois, d'attractivité, tend à soutenir la valeur du foncier. Cela dit, chaque situation locale est spécifique, et nous nous sommes engagés à étudier ces impacts de manière approfondie et objective.

Un mot enfin sur notre partenaire Ryam. Si nous sommes ici, c'est aussi parce que nous avons trouvé un industriel de qualité, ancré sur son territoire, et qui fait le choix d'investir dans l'avenir. Il y a deux façons d'être industriel aujourd'hui : soit on met des rustines pour faire durer l'ancien, soit on innove. Ryam a déjà investi dans la production d'éthanol, et s'engage avec nous sur ce projet de carburant de synthèse. Nous les remercions sincèrement de leur confiance.

Ce territoire a des atouts considérables, et nous allons y investir massivement. Ce CO₂, auparavant relâché dans l'air, devient une ressource, il renforce l'activité industrielle, l'emploi, et la transition énergétique. C'est une équation gagnante, mais cela ne nous dispense en rien d'être à la hauteur des engagements que nous avons pris ce soir.

Notre vocation est de nous implanter durablement, de travailler avec vous, de dialoguer, et de construire une relation de bon voisinage fondée sur la confiance.

Nous sommes heureux d'être à Tartas, et nous espérons pouvoir vous le démontrer dans les mois et les années à venir. Merci à chacun d'entre vous.

Laurent Civel – Président de la Communauté de communes du Pays Tarusate

Mesdames et Messieurs, Monsieur le Président, Mesdames les garantes,

Je serai bref, car j'ai déjà formulé mes salutations il y a quelques minutes. Mais je souhaite ici partager mon ressenti ainsi que celui de mes collègues élus, nombreux à être présents ce soir — ce qui montre l'attachement fort qu'ils portent à ce projet.

Avant toute chose, et quitte à me répéter, je tiens à remercier l'équipe de Verso Energy. L'exercice auquel vous vous êtes prêtés n'est pas aisé : une réunion publique, c'est aussi exigeant qu'un débat public, car vous êtes tenus à la transparence, à la vérité, au même titre que les élus. Et si certains en doutent, je les invite à interroger leurs représentants.

Je veux aussi saluer le travail rigoureux des garantes, Mesdames, qui ont su faire preuve d'une neutralité stricte, parfois même plus que bienveillante, entre les questions et les réponses. Cette posture a permis à cette concertation d'être un vrai espace d'enrichissement collectif.

Nous, élus locaux, n'avons pas découvert ce projet par hasard. L'un des premiers réflexes que nous avons eus, dès que l'idée du projet a émergé, a été d'auditionner ses porteurs. Et cela, bien avant que les premières réunions publiques n'aient lieu.

Non, je ne suis pas ingénieur chimiste, ni ingénieur tout court. Mais je sais poser des questions à ceux dont c'est le métier. Et j'ai voulu comprendre le projet, discuter avec ceux qui vont amener l'électricité, avec RTE notamment.

Et ce projet, nous l'avons questionné en profondeur, parfois plus intimement, en plus petit comité, mais sur les mêmes sujets que vous ce soir : Quid de l'eau ? Quid du raccordement ? Où passeront les camions ? Quels emplois ? Pour qui ? Où vont habiter les salariés ? Où vont-ils se soigner ? Et c'est justement pour cela que le projet ferroviaire prend aujourd'hui tout son sens : il permettra de répondre à certains de ces enjeux de logistique.

Je tiens à rappeler que nous n'avons jamais éludé le débat, y compris lors de la réunion publique organisée en fin d'année 2024, dans un contexte compliqué. À celui qui s'interrogeait sur l'implication des élus, je dis ceci : nous n'avons rien à cacher. Notre légitimité nous vient du suffrage universel, et je n'ai pas été élu, ni à Rion, ni au Pays Tarusate, pour dégrader la vie des habitants.

Quand il y a un problème, on se voit, on en parle. Et quand il y a un doute, on s'en remet à la loi.

Je tiens aussi à saluer la mission essentielle de la CNDP. Mesdames, je forme le vœu que vous restiez longtemps dans ce rôle institutionnel, car sans ces réunions, sans ce cadre, vous — nous — aurions découvert ce projet sans préparation ni transparence.

Ce territoire est industriel. C'est même une fierté pour moi. Le Pays Tarusate est la communauté de communes ayant le plus fort taux d'emplois industriels du département. Le maire de Rion, que je suis également, abrite trois usines, dont une classée Seveso seuil haut. Et j'en suis fier. Parce qu'ici, l'industrie fait partie de notre identité, qu'elle soit historique ou tournée vers l'avenir, comme avec Verso.

On entend parfois : « Oui, mais ce ne sont que 200 emplois... » Mais même si ce n'était que 5 emplois, chaque emploi compte. Être élu, c'est vouloir créer de l'emploi. Parce que l'emploi, c'est aussi la possibilité d'avoir un avenir, de devenir propriétaire. Et aujourd'hui, plus de 40 % des Français ne le sont pas. Quand des jeunes viennent me voir à la mairie, ils me disent : « Monsieur le Maire, comment on fait ? » Le foncier a pris 20 %, les matériaux 25 %... Notre devoir, c'est de leur offrir une perspective de vie ici, sur notre territoire.

Il y a plus de 30 ans, j'avais 18 ans, et je travaillais dans l'usine qui ne s'appelait pas encore Ryam. À l'époque, elle était sur le point de fermer. Et aujourd'hui, elle produit un élément rare au niveau mondial, essentiel à certains usages.

Avec Verso, nous avons une opportunité de continuer à faire vivre ce tissu industriel. Et non, nous ne disons pas « oui » à tout projet. Quand nous avons soutenu le projet de contournement ferroviaire entre Lalluque et Pontonx, c'est parce qu'il avait du sens : il permettait notamment de retirer 90 000 camions de l'A63.

Oui, nous continuerons à nous revoir. Je l'ai déjà fait, notamment avec certains d'entre vous, concernés par des problèmes d'odeurs. On a échangé, et je n'ai rien à cacher. Mais soyons lucides : les réponses techniques, ce n'est pas à moi

de les donner. Ce sont les porteurs du projet et la CNDP qui en sont garants.
En revanche, nous resterons présents dans le dialogue, parce que nous y croyons.

17 communes, 18 000 habitants. Le foncier est rare, le foncier est cher. Et cela crée des tensions. C'est pour cela que nous allons voter, dans quelques jours, une modification de notre politique de l'habitat.
Nous ne voulons pas bétonner. Nous voulons rationaliser, rénover, valoriser l'existant, permettre à des maisons devenues trop grandes pour une seule personne d'accueillir de nouveaux foyers.
Le Pays Tarusate investit pour cela, pour que les futurs salariés de Verso puissent vivre ici, et pour que nous maintenions l'un des taux de chômage les plus bas.

Nous vivons ici un projet structurant, avec des engagements forts, des garanties institutionnelles, et un dialogue qui se poursuit. Notre volonté est claire : travailler avec Verso, travailler avec vous, et faire en sorte que ce territoire reste un territoire d'avenir, de cohésion et de responsabilité.

Comme disait Mirabeau : « La France n'est pas un agrégat inconstitué de peuples désunis. » Eh bien nous non plus.
Merci de votre attention.

Hélène Sarriquet CNDP - Clôture de la réunion

Bonsoir. On va conclure cette réunion. Merci, Monsieur le Président. Merci à tous d'être venus et de vous être prêtés à cet exercice de participation du public, qui n'est jamais facile.

Ce que souhaite la CNDP, à travers ces concertations préalables, c'est de donner l'occasion au public – et nous l'avons souvent dit – de participer au projet, c'est-à-dire de s'approprier les projets et de formuler une argumentation qui puisse les faire évoluer.

L'objectif n'est pas d'arriver avec un projet ficelé, mais bien, grâce à la participation de tous, de le faire évoluer.

On sent bien les frustrations ce soir. Vous étiez très nombreux, vous avez posé de nombreuses questions. Il a été dit que certaines questions restaient sans réponse. Je pense qu'il faut tout de même reconnaître l'effort fourni – notamment en consultant l'ensemble des comptes rendus. Plus de 200 questions ont été posées et un travail important a été mené par Verso Energy pour rendre compte et y répondre.

Bien sûr, tout n'est pas parfait, et certaines réponses sont peut-être incomplètes, mais l'intention de dialogue est réelle.

Vous avez jusqu'au 19 juin pour continuer à poser vos questions. Passé cette date, tout le contenu restera consultable en ligne, mais il ne sera plus possible de poser de nouvelles questions ni d'obtenir de nouvelles réponses. Les réponses déjà en cours seront néanmoins finalisées.

Voilà. Merci à tous d'avoir participé. L'exercice n'est pas simple. Vous n'avez pas toutes les réponses, mais Verso Energy a tenté d'en fournir un maximum. Marion Thénet et moi-même avons essayé d'être aussi neutres et vigilantes que possible pour garantir la transparence de cette concertation.

Ce n'est pas évident pour tout le monde, mais en tout cas, continuez à être présents pour la concertation continue, qui interviendra avant l'enquête publique. Et en dernier ressort, comme toujours, l'enquête publique permettra de formuler des observations officielles.

L'essentiel, c'est que le public puisse s'approprier son environnement, s'informer et participer. Merci à tous.